

Management de projet - Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques

RS3756 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES · SIRET : 85129663200017

FONDS ASSUR FORMAT INGENI ETUDE CONSEIL · SIRET : 35321361400137

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse exclusivement aux secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

La certification « Management de projet - Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques » vise à attester les compétences spécifiques des salariés de la branche dans la conduite de projet.

La présente certification vérifie la maîtrise des compétences associées aux activités suivantes :

A1 - Définir le périmètre du projet

A2 - Planifier la mise en œuvre du projet

A3 - Planifier les coûts du projet

A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet

A5 - Gérer la qualité du projet

Cette certification s'inscrit dans un parcours de certifications global en Management de projet composé de 7 certifications complémentaires et distinctes inscrites à l'inventaire :

- Gestion opérationnelle de projet
- Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques
- Management des acteurs du projet
- Gestion d'un projet numérique
- Gestion d'un projet d'ingénierie
- Gestion commerciale et contractuelle d'un projet
- Gestion de programme et de portefeuille de projets

L'acquisition des certifications peut être cumulée sur plusieurs années en vue d'obtenir des certifications de parcours validés par la branche professionnelle.

Les compétences en management de projet sont fondamentales car elles sont au cœur de l'ensemble des activités des secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Les salariés de la branche mobilisent des compétences en management de projet spécifiques et adaptées, qu'elles soient techniques, managériales ou comportementales. Ils interviennent sur différents types d'expertise, auprès de différents secteurs donneurs d'ordre, interagissent à différentes phases de projet et font face à des contextes projets en forte évolution et de plus en plus complexes en termes de :

- Périmètres : équipes internationales, gouvernance multi-acteurs...
- Attentes clients : exigences accrues sur le respect des engagements délais, coûts, risques, stratégie d'innovation...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A1 - Définir le périmètre du projet

C11 – Identifier les exigences fonctionnelles et techniques des livrables du projet à partir de la demande client

C12 - Définir et formaliser le périmètre du projet en cohérence avec la demande et/ou des exigences techniques et fonctionnelles.

C13 - Valider les jalons et la définition des livrables auprès de l'ensemble des parties prenantes

A2 - Planifier la mise en œuvre du projet

C21 - Décomposer le projet en éléments de management simple (par livrable, par phase, cycle de vie, etc.) en vue d'en définir les modalités de mise en œuvre

C22 - Déterminer et caractériser les tâches à réaliser (ressources, délais, résultats attendus et modalités de validation) selon le périmètre du projet défini et les contraintes de réalisation

C24 - Ordonnancer les tâches du projet afin d'estimer la durée et de définir le planning projet

C25 – Identifier le(s) chemin(s) critique(s) du projet afin d'identifier les tâches pouvant affecter le bon déroulement du projet

C26 - Valider le planning général du projet auprès de l'ensemble des parties prenantes

A3 - Planifier les coûts du projet

C31 - Estimer les coûts selon les tâches à réaliser et les ressources à mobiliser et déterminer le budget du projet

C32 - Définir et suivre le financement et l'écoulement financier tout au long du projet

A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet

C41 - Identifier et qualifier les risques et opportunités du projet afin d'en optimiser sa mise en œuvre

C42 - Proposer des stratégies de gestion des risques et opportunités et définir les plans d'actions associés afin d'atténuer l'impact/la probabilité du risque

A5 - Gérer la qualité du projet

C51 – Définir et formaliser un Plan de Management (PMP) ou un Plan Qualité Projet (PQP)

C52 - Définir les indicateurs de la qualité du projet et leurs modalités de suivi en cohérence avec périmètre du projet défini

C53 - Identifier les points de contrôle et les mettre en œuvre

C54 - Définir les plans d'actions et d'amélioration de processus ou de produits / livrables projet

L'ensemble des compétences constituant la certification sont évaluées :

A1 - Définir le périmètre du projet

C11 – Identifier les exigences fonctionnelles et techniques des livrables du projet à partir de la demande client

C12 - Définir et formaliser le périmètre du projet en cohérence avec la demande et/ou des exigences techniques et fonctionnelles.

C13 - Valider les jalons et la définition des livrables auprès de l'ensemble des parties prenantes

A2 - Planifier la mise en œuvre du projet

C21 - Décomposer le projet en éléments de management simple (par livrable, par phase, cycle de vie, etc.) en vue d'en définir les modalités de mise en œuvre

C22 - Déterminer et caractériser les tâches à réaliser (ressources, délais, résultats attendus et modalités de validation) selon le périmètre du projet défini et les contraintes de réalisation

C23 - Ordonnancer les tâches du projet afin d'estimer la durée et de définir le planning projet

C24 – Identifier le(s) chemin(s) critique(s) du projet afin d'identifier les tâches pouvant affecter le bon déroulement du projet

C25 - Valider le planning général du projet auprès de l'ensemble des parties prenantes

A3 - Planifier les coûts du projet

C31 - Estimer les coûts selon les tâches à réaliser et les ressources à mobiliser et déterminer le budget du projet

C32 - Définir et suivre le financement et l'écoulement financier tout au long du projet

A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet

C41 - Identifier et qualifier les risques et opportunités du projet afin d'en optimiser sa mise en œuvre

C42 - Proposer des stratégies de gestion des risques et opportunités et définir les plans d'actions associés afin d'atténuer l'impact/la probabilité du risque

A5 - Gérer la qualité du projet

C51 – Définir et formaliser un Plan de Management (PMP) ou un Plan Qualité Projet (PQP)

C52 - Définir les indicateurs de la qualité du projet et leurs modalités de suivi en cohérence avec périmètre du projet défini

C53 - Identifier les points de contrôle et les mettre en œuvre

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre salarié d'une entreprise des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Justifier d'une pratique en management de projet

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.fafiec.fr

Espace entreprises :

Espace Salariés :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3756/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	26
Montant total engagé	66 042 €
Coût moyen par dossier	2 540 €
Durée moyenne	21 h
Période	01/2020 – 08/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.